



Comité Stratégique
de la MISE 63

Bilan
des actions 2009

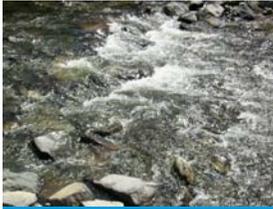
Programme 2010

3 mars 2010



La politique de l'eau dans le Puy de Dôme

Bilan des actions de la MISE pour l'année 2009 et perspectives 2010



Comité Stratégique
de la MISE 63

Bilan
des actions 2009

Programme 2010

3 mars 2010



Un programme d'action

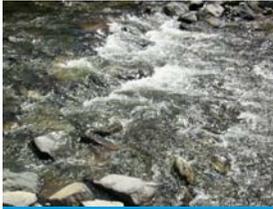
qui découle

- de la mise en œuvre de la DCE (directive cadre sur l'eau)
- d'une analyse des enjeux par bassin versant

et

qui se décline

- selon 7 grands thèmes
- avec des priorités géographiques



La Directive Cadre sur l'Eau

Objectif de « Bon État »
des masses d'eau superficielles ou souterraines
d'ici 2015

Comité Stratégique
de la MISE 63

Bilan
des actions 2009

Programme 2010

3 mars 2010



État global

=

État écologique

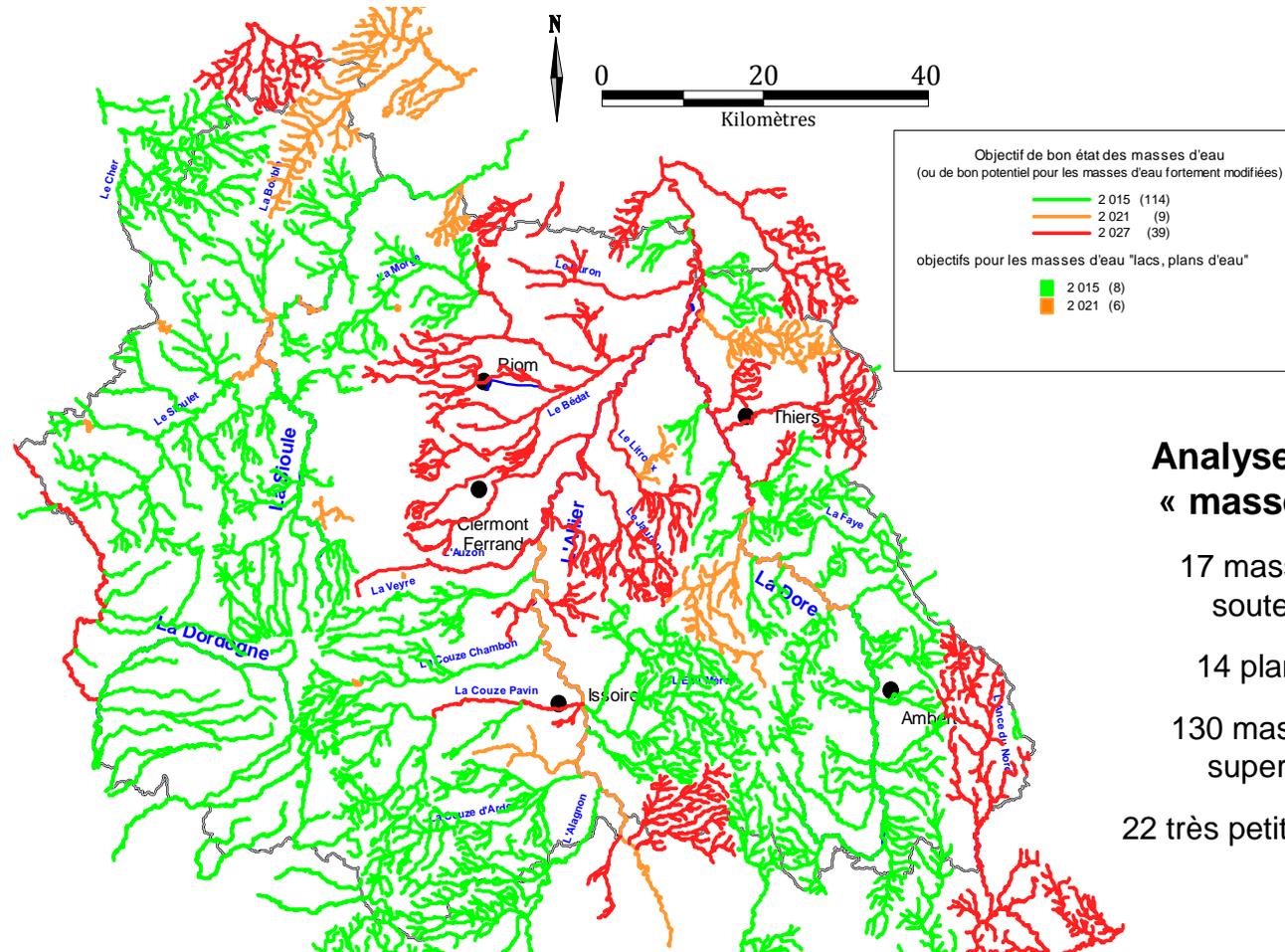
- *Hydrologique (prélèvements)*
- *Physico-chimique (rejets, réchauffement, lessivage, ...)*
- *Biologique*
- *Morphologique (transport solide, érosion de berges, granulométrie du lit, obstacles)*

+

État chimique

Des objectifs de « bon état » traduits dans les SDAGEs

Arrêtés le 18 nov 2009 pour Loire Bretagne
et le 1 déc 2009 pour Adour-Garonne



Analyse faite par « masse d'eau »

17 masses d'eau
souterraines

14 plans d'eau

130 masses d'eau
superficielles

22 très petits cours d'eau



Comité Stratégique
de la MISE 63

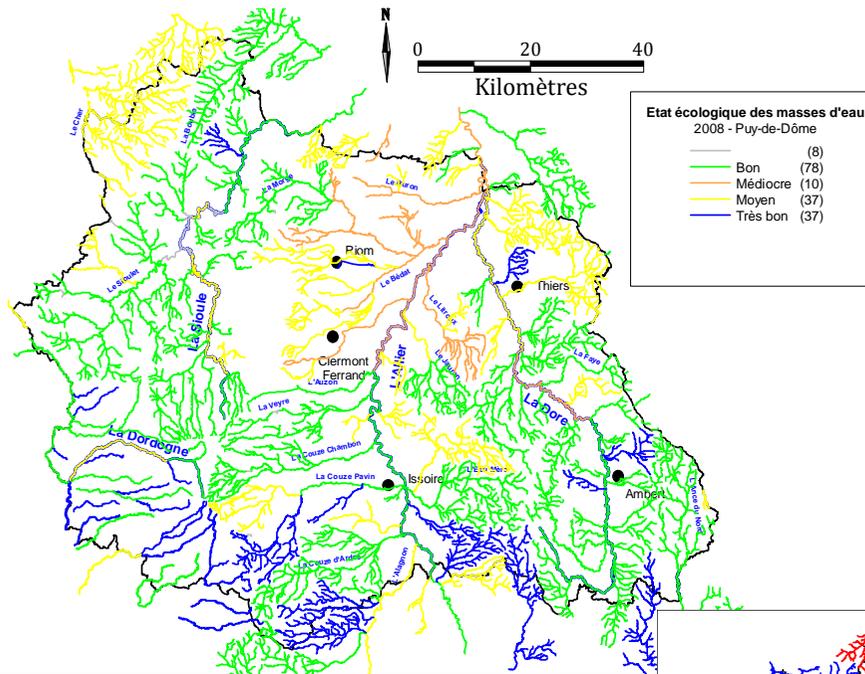
Bilan
des actions 2009

Programme 2010

3 mars 2010



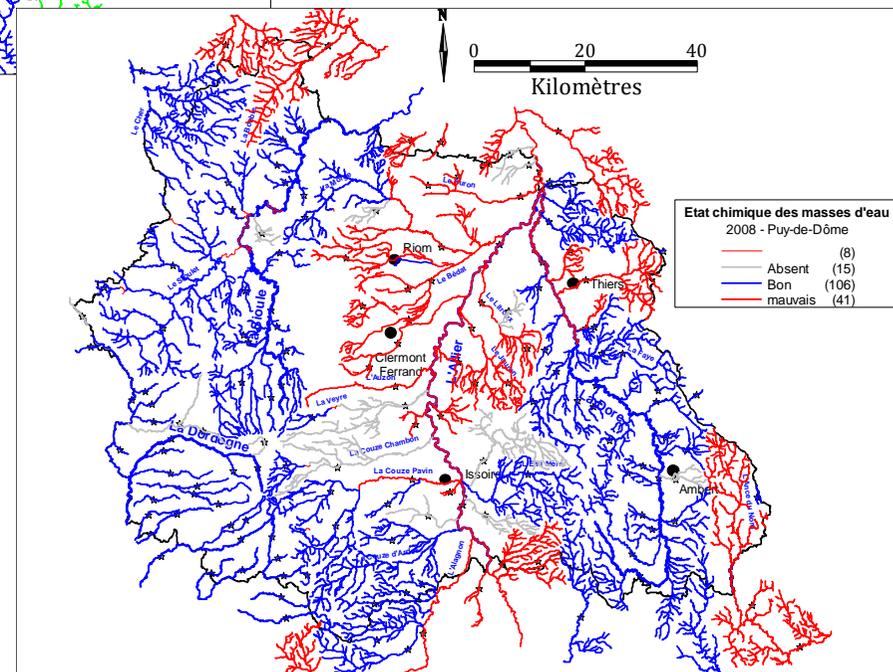
Pour un État actuel



Etat écologique

bon pour plus de 70% des masses d'eau superficielles, notamment en tête de bassin versant

mais des problèmes en plaine, dans le bassin Dore-Durolle et sur les plans d'eau (29% seulement de bon état)



Etat chimique
bon en tête de bassin versant uniquement (63%)



Comité Stratégique
de la MISE 63

Bilan
des actions 2009
Programme 2010

3 mars 2010



Pour atteindre ces objectifs de « bon état » les SDAGEs prévoient

Des **dispositions** opposables aux décisions publiques
(autorisations, PLU, schémas, ...)

Un **programme de mesures** qui comprend

- Des actions de connaissance
- Des actions régaliennes : instruction, mise en œuvre de plans d'action, contrôle
- Des incitations financières : subvention ou contrat
- Des travaux de restauration/entretien

déclinés par grands secteurs et à affiner par bassins versants



Comité Stratégique
de la MISE 63

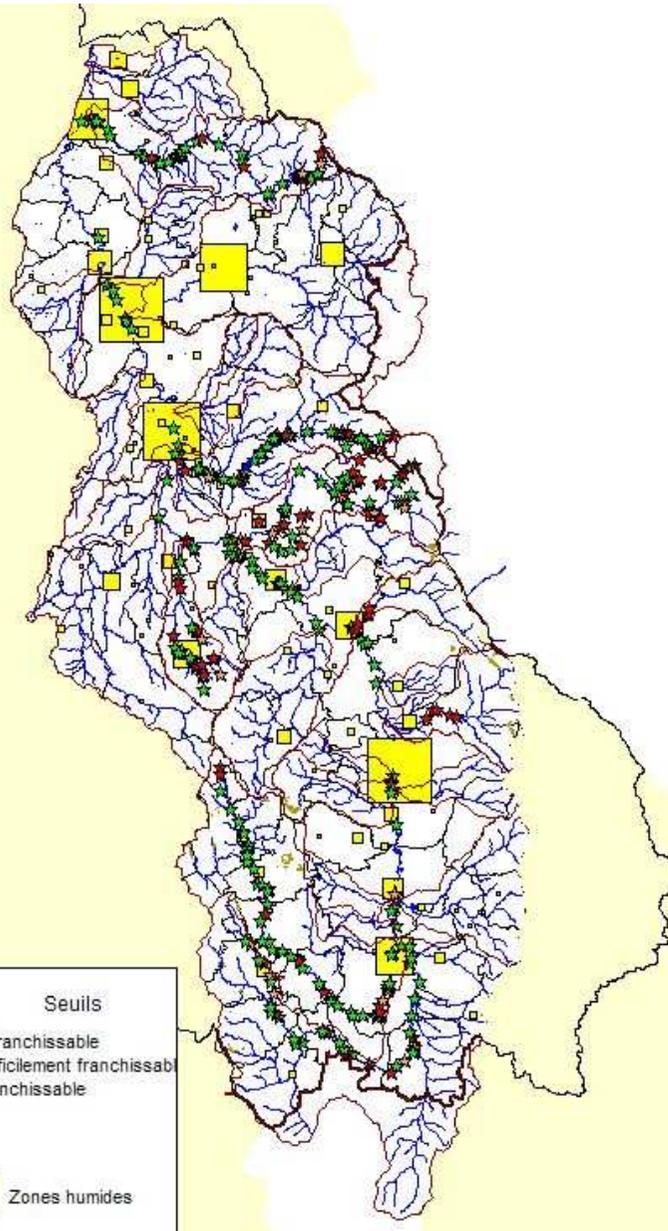
Bilan
des actions 2009
Programme 2010

3 mars 2010





Enjeux sur la Dore



Réduction des sources de pollutions industrielles ou artisanales :

- Coutelleries sur la Durolle
- Malformation des goujons
- Anciens terrils

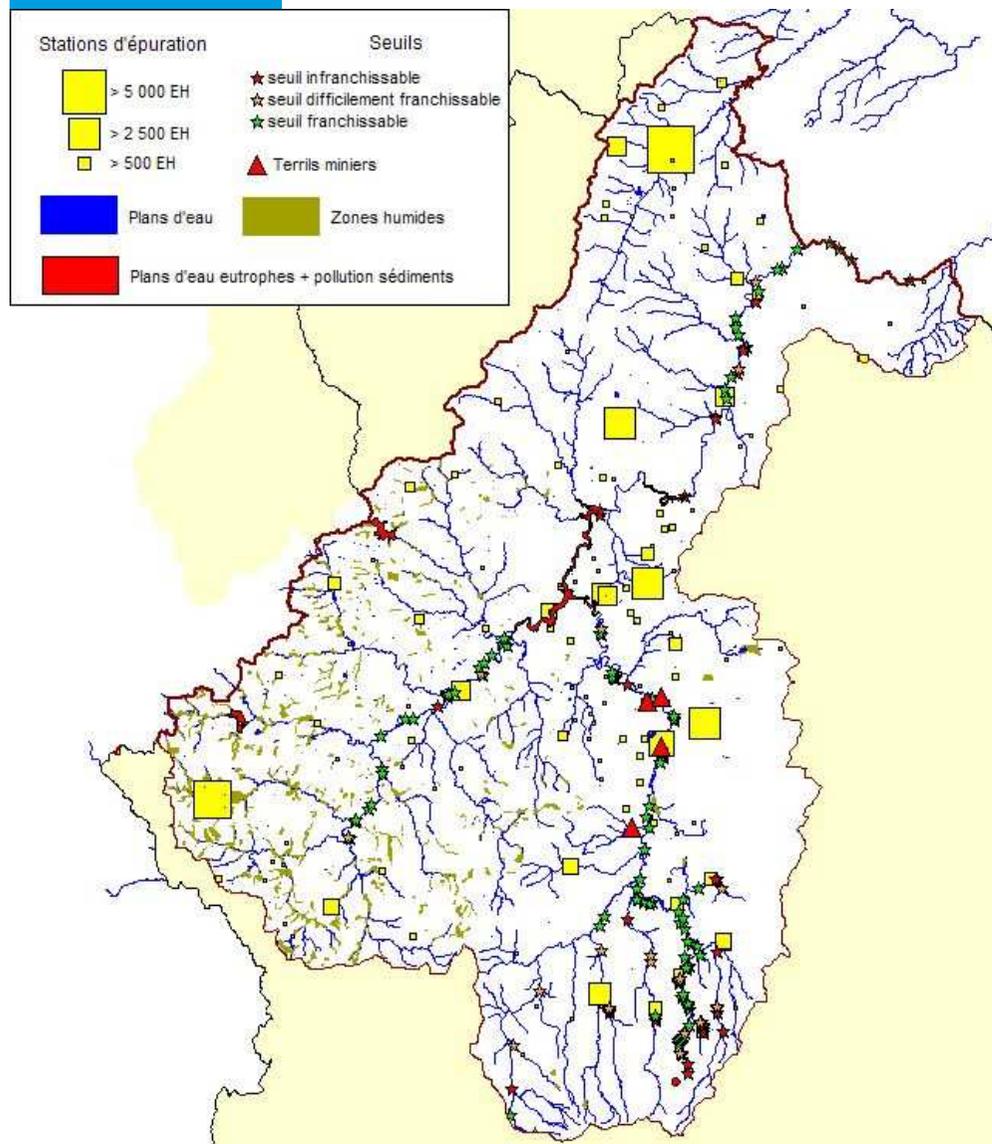
Sécurisation de l'AEP :

- Rendements de réseaux
- Optimisation des réseaux

Protection du milieu :

- Circulation piscicole
- Zones humides
- Limiter l'impact des plans d'eau en chaîne

Enjeux sur la Sioule



Réduction des sources de pollution anciennes :

- Anciens terrils

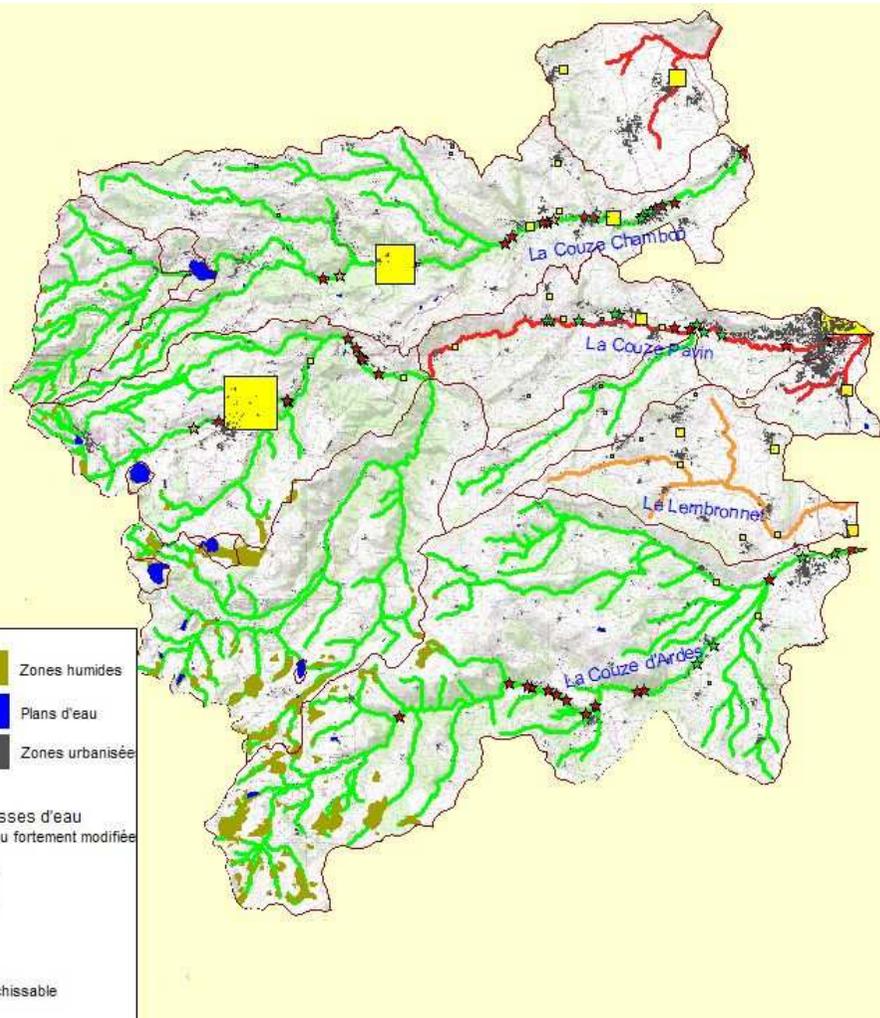
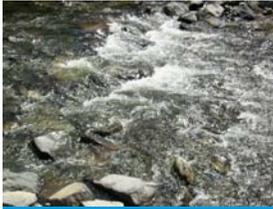
Limiter les phénomènes d'eutrophisation des plans d'eau (Fades-Besserves, Chancelade, Tyx)

- Limiter les apports diffus en phosphore
- Améliorer la collecte et le traitement des eaux urbaines en amont

Protection du milieu :

- Améliorer la circulation piscicole
- Protéger les zones humides

Enjeux sur les Couzes



Protection du milieu :

- Gérer le risque inondation
- Limiter érosion des berges

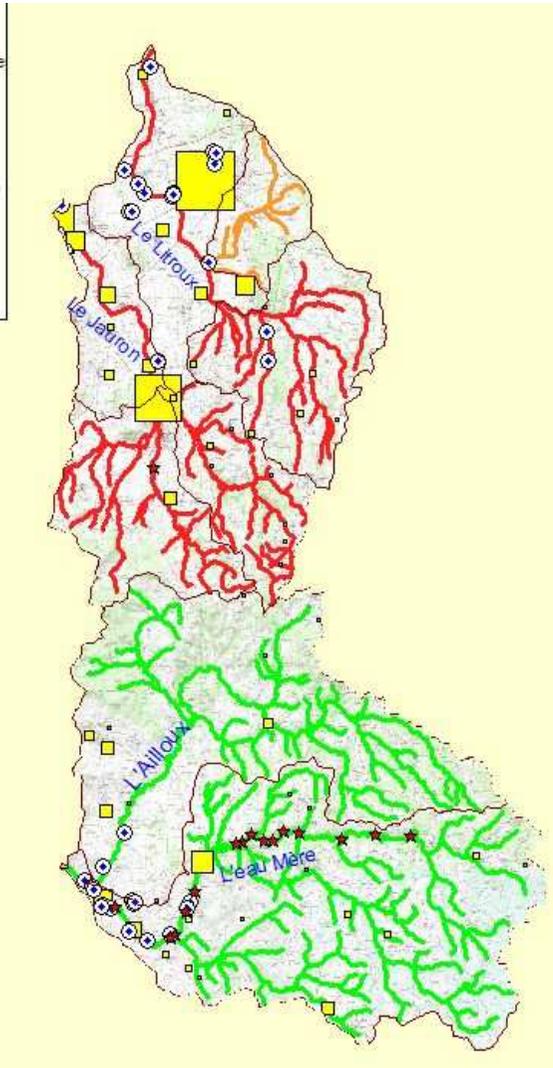
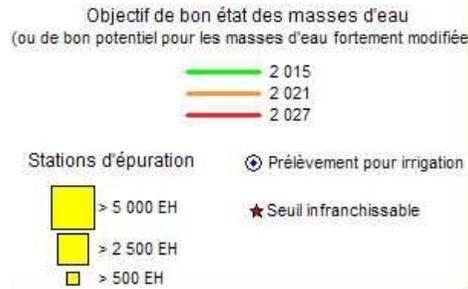
Favoriser la remontée des poissons migrateurs :

- Équiper ou effacer les seuils

Réduction des sources de pollution :

- Gestion du phosphore (Eutrophisation du lac Chambon et protection du lac Pavin)
- Gestion du lactosérum
- Assainissement des agglomérations de Besse et Murol
- AAC du Broc et bassin du Lembronnet

Enjeux sur l'Eau Mère, le Jauron et le Litroux



Gestion quantitative de l'eau pour éviter les assecs :

- Limiter les prélèvements d'eau
- Gérer les débits dans les biefs

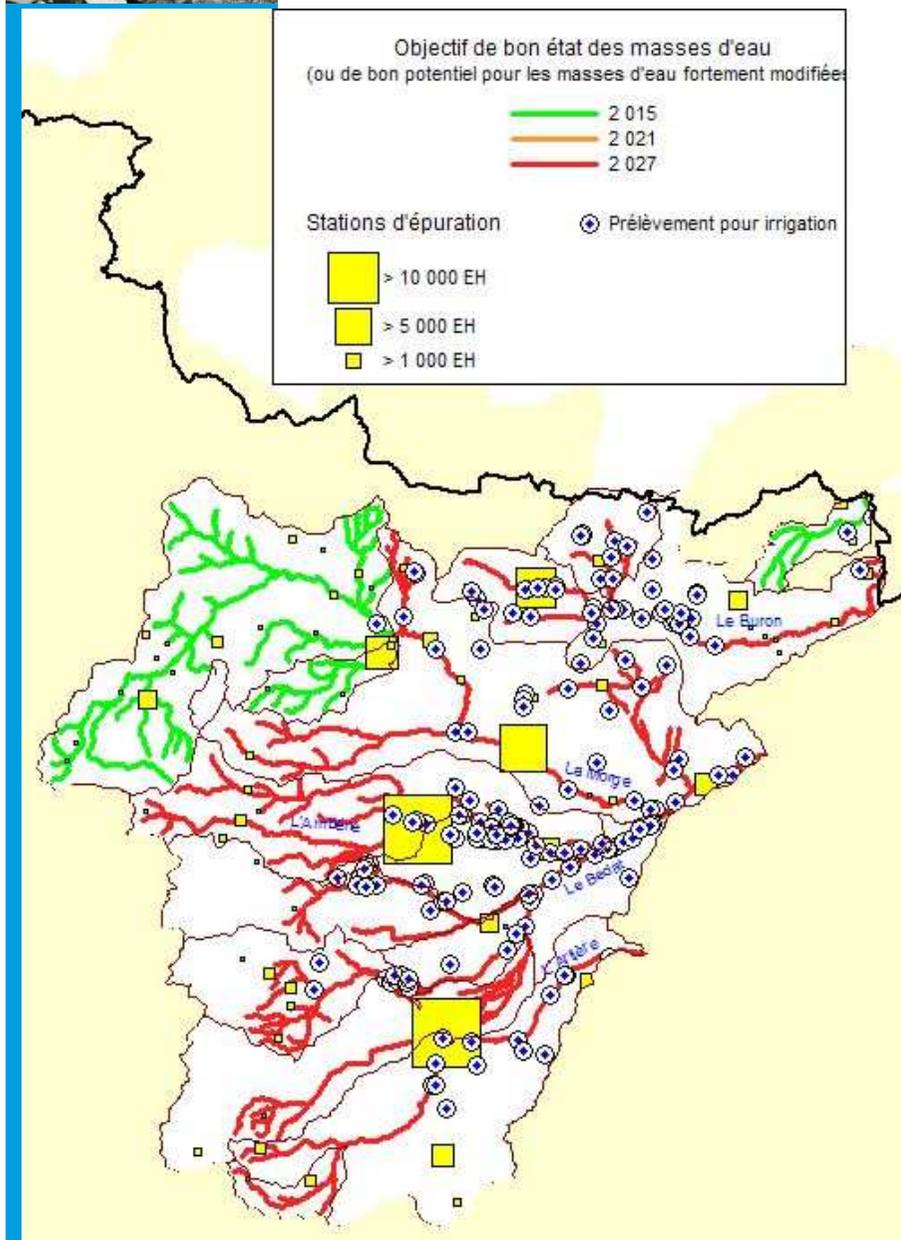
Réduction des sources de pollution :

- Réduire les pollutions diffuses
- Améliorer les systèmes d'assainissement

Protection du milieu :

- Restaurer la continuité écologique
- Aménager le Litroux

Enjeux sur l'Artière, la Morge et le Bedat



Réduction des sources de pollution :

- Réduire les pollutions diffuses (N, P, Phyto)
- Améliorer les systèmes d'assainissement

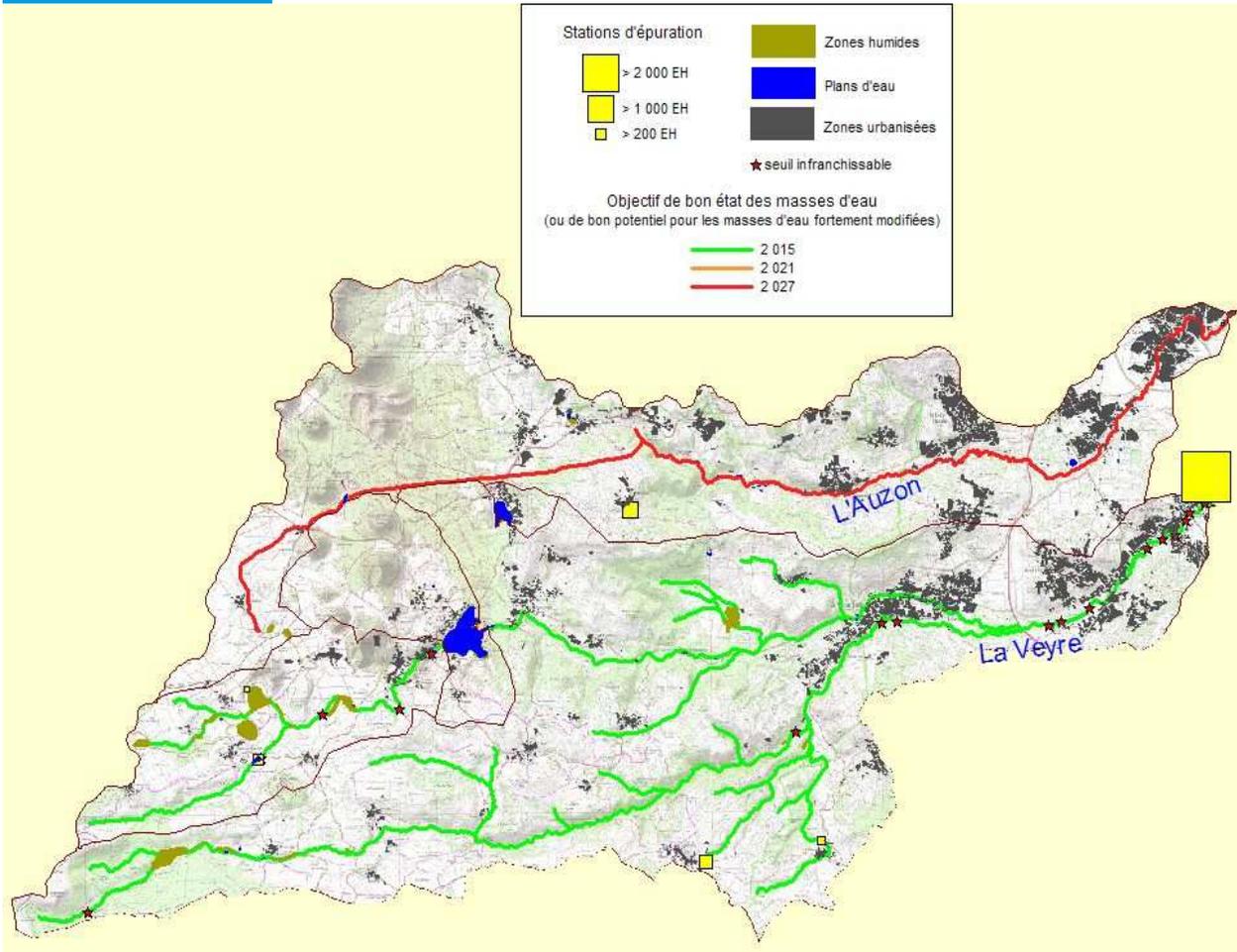
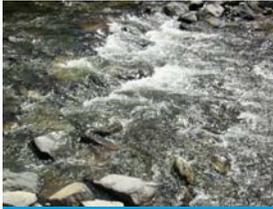
Protection du milieu :

- Restaurer la continuité écologique
- Entretien et restaurer les berges

Gestion quantitative de l'eau :

- Contrôler les prélèvements

Enjeux sur l'Auzon et la Veyre



Réduction des sources de pollution :

- Réduire les pollutions diffuses (phytosanitaires, P, N)
- Améliorer les systèmes d'assainissement

Protection des milieux :

- Gérer le risque inondation
- Entretien et restaurer les berges
- Restaurer la continuité écologique

Enjeux sur la chaîne des Puys

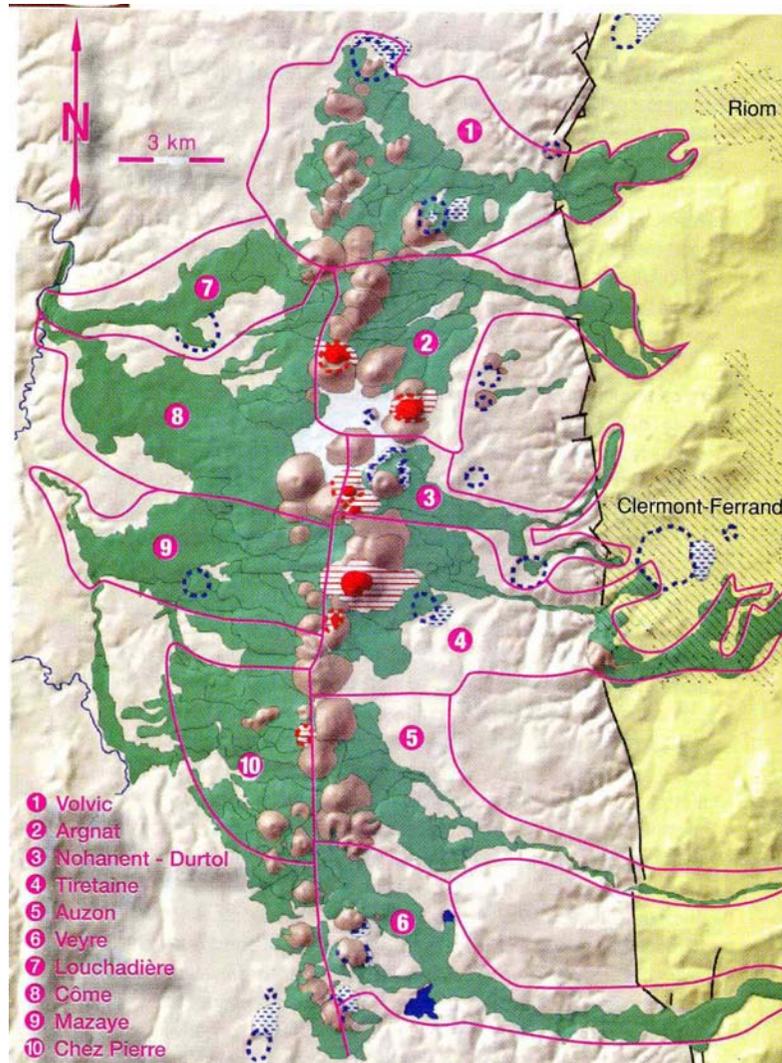


Comité Stratégique
de la MISE 63

Bilan
des actions 2009

Programme 2010

3 mars 2010



Trouver un équilibre entre usages et milieu

Ressource de qualité
mais fragile et très sollicitée (AEP
principalement)
et qui donne naissance à plusieurs
cours d'eau

915 à 950 l/s prélevés

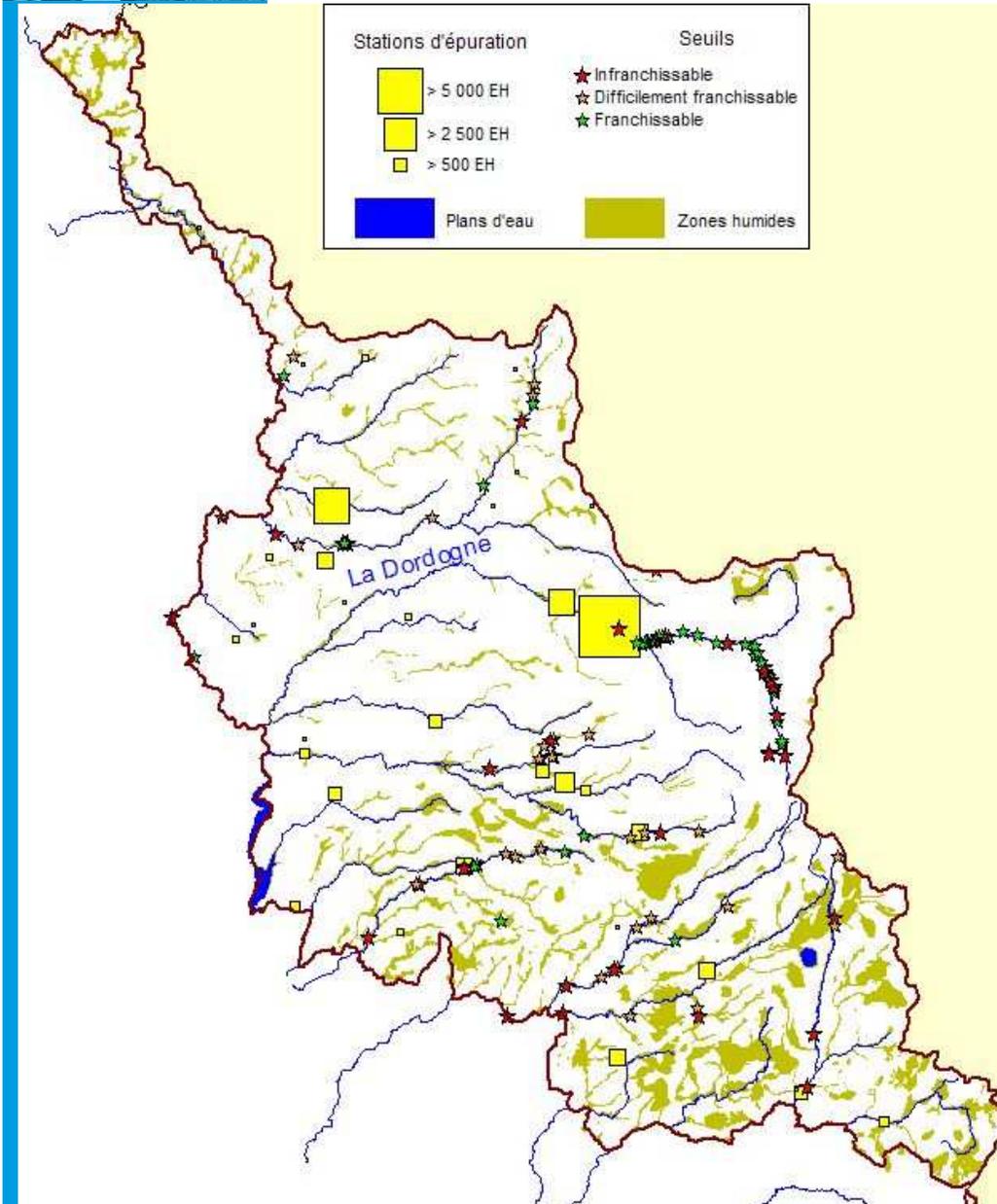
à 90% pour l'AEP

correspondant en moyenne à 32% de
la ressource

avec sur certains bassins, un
prélèvement de 53% (Volvic) à 75%
de la ressource (Nohanent-Durtol),



Enjeux sur la Dordogne



Limitier les phénomènes d'eutrophisation des plans d'eau (Borg les orgues) :

- Réduire les pollutions issues des élevages (effluents fromagers, ...)
- Améliorer les systèmes d'assainissement

Limitier érosion :

- Stabiliser le lit de la Dordogne
- Entretenir et restaurer les berges

Gérer le risque inondation

Protéger les zone humides



Comité Stratégique
de la MISE 63

Bilan
des actions 2009
Programme 2010

3 mars 2010



Un programme d'action

organisé selon 7 axes

- 1. Gérer collectivement un bien commun**
- 2. La ressource en eau : répondre aux besoins**
- 3. Améliorer et préserver la qualité des eaux**
- 4. Les risques liés à l'eau : contribuer à la connaissance et à la prévention**
- 5. Les milieux aquatiques : progresser vers le bon état écologique**
- 6. Informer et communiquer**
- 7. Renforcer les actions de la police de l'eau et des milieux aquatiques**



Comité Stratégique
de la MISE 63

Bilan
des actions 2009

Programme 2010

3 mars 2010



Axe 1

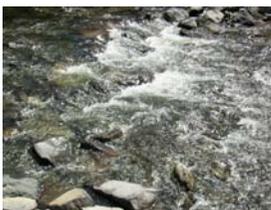
Gérer collectivement un bien commun

Action 1.1
Élaboration, puis mise en oeuvre du SDAGE

Action 1.2
Élaboration des SAGEs

Action 1.3
**Favoriser l'émergence de contrats territoriaux
et suivre ceux qui existent**

Les SAGE en cours

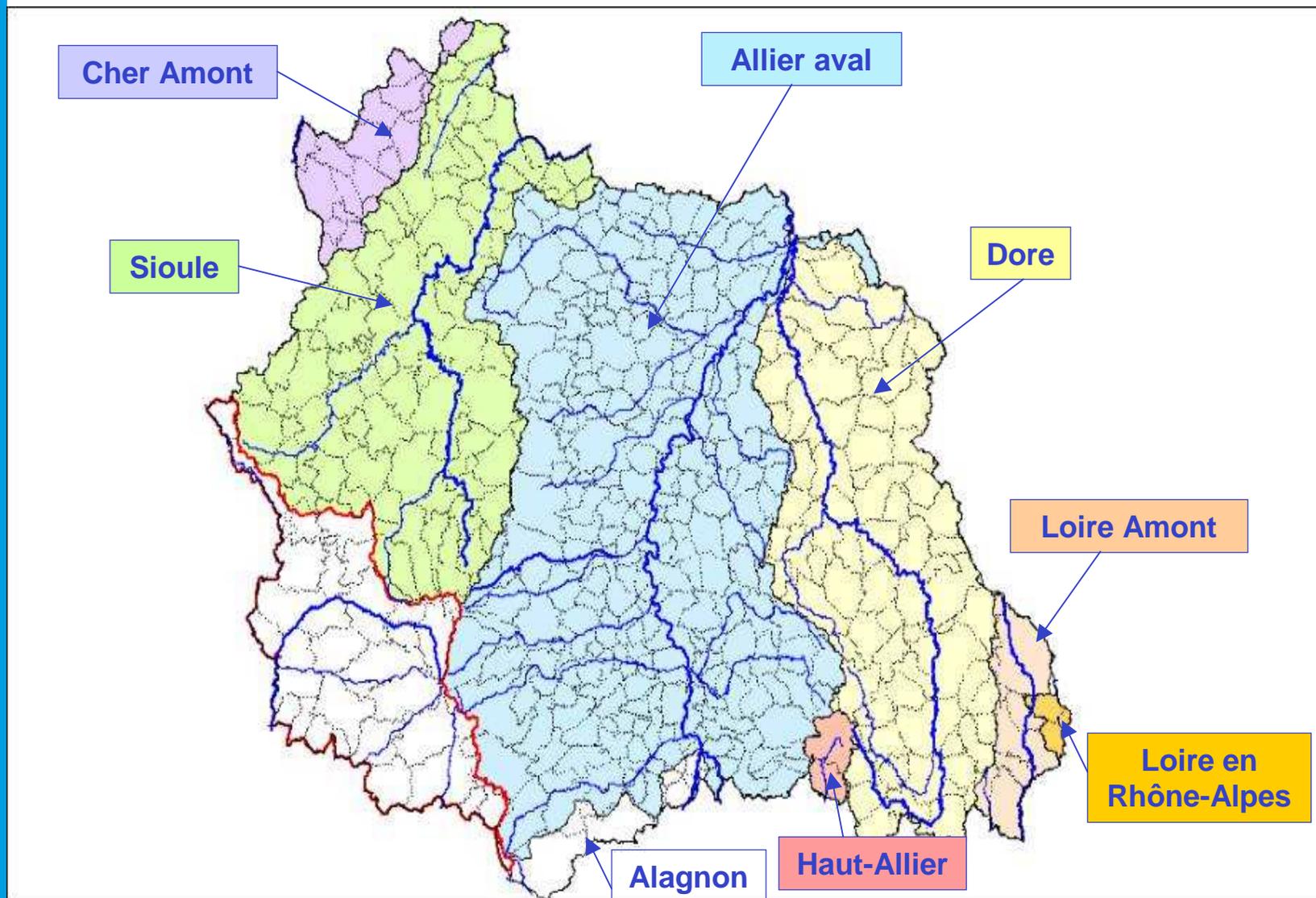


Comité Stratégique
de la MISE 63

Bilan
des actions 2009

Programme 2010

3 mars 2010



SAGE : état d'avancement

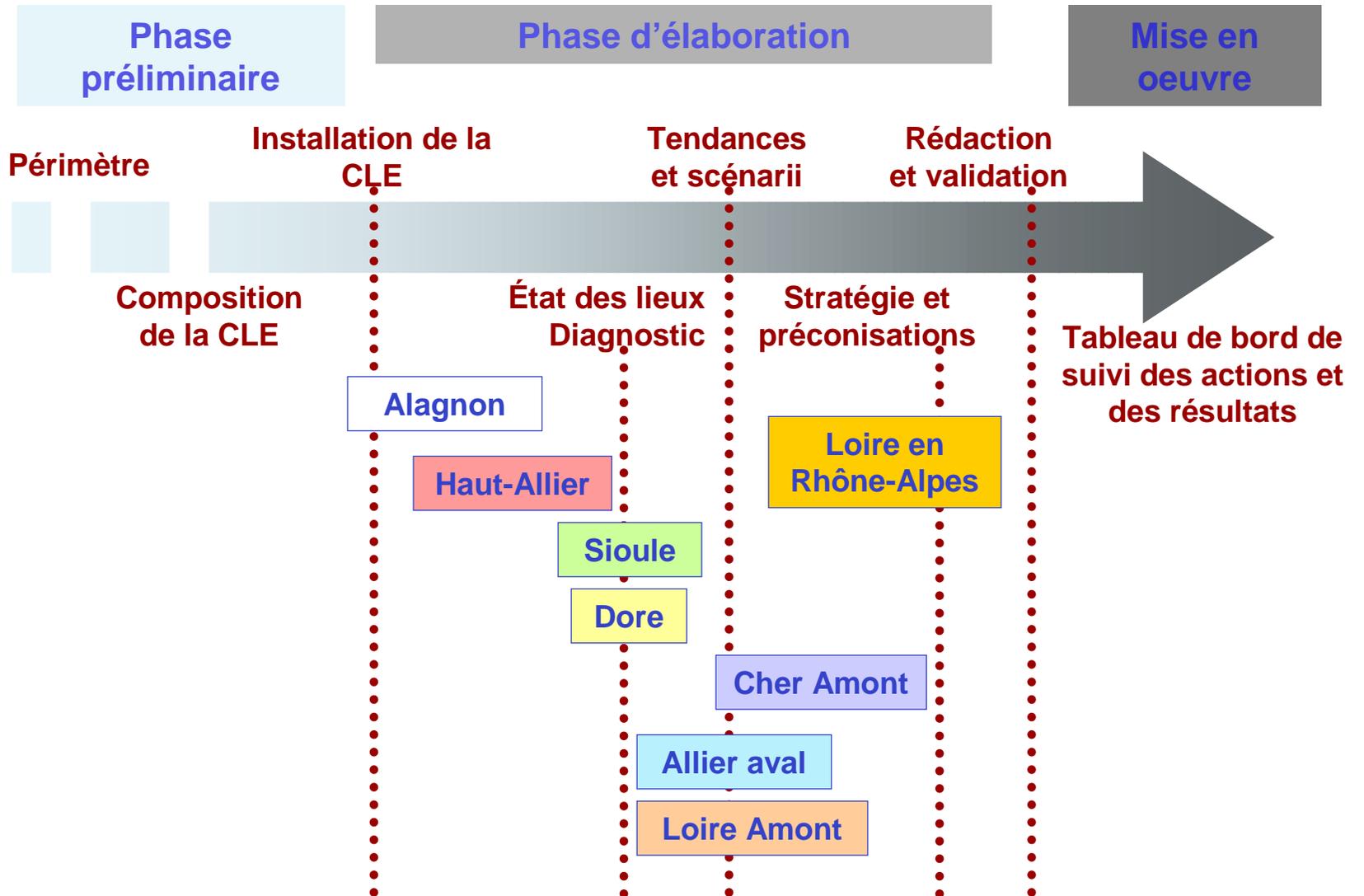


Comité Stratégique
de la MISE 63

Bilan
des actions 2009

Programme 2010

3 mars 2010



Maîtrise d'ouvrage en cours



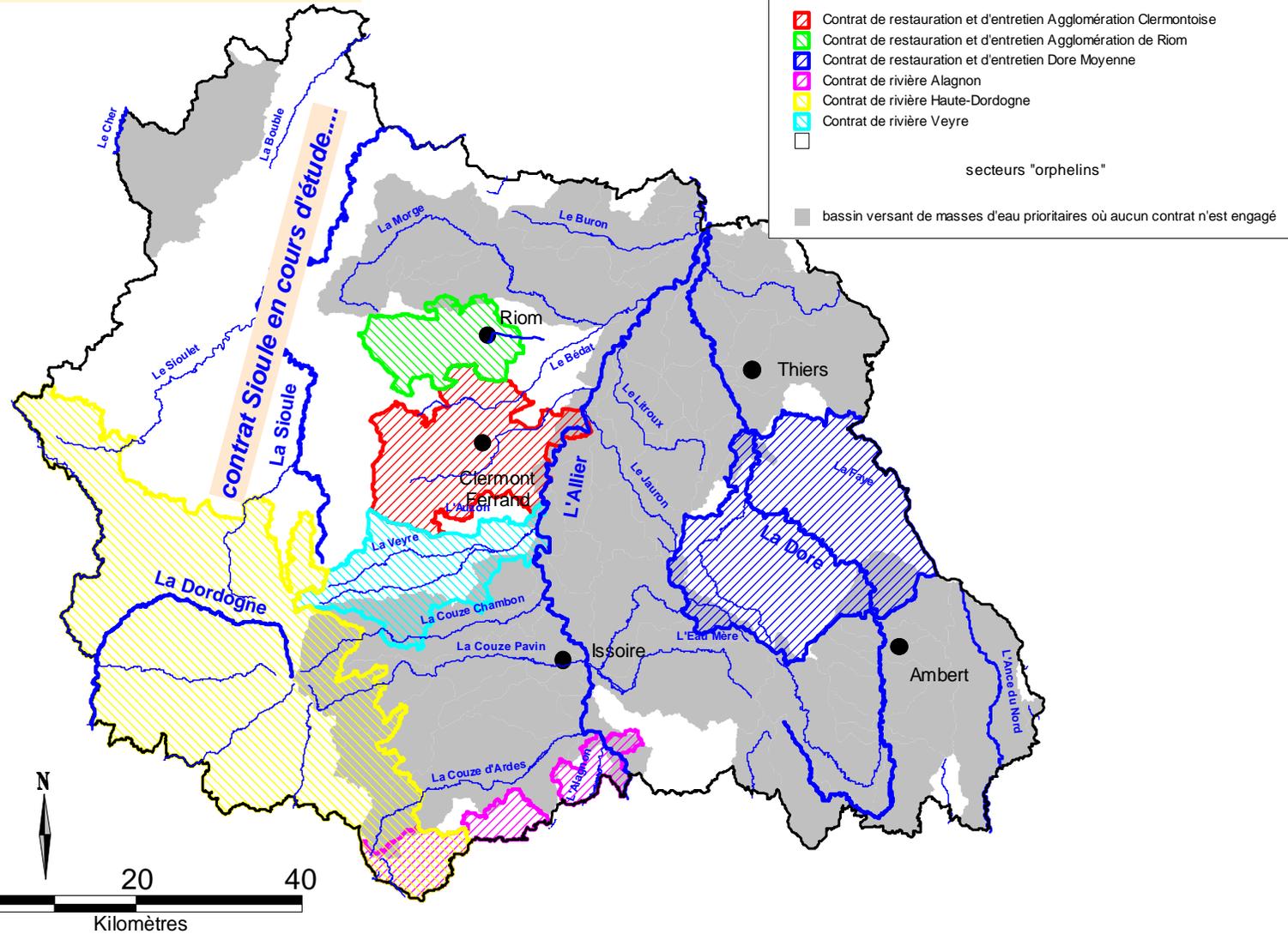
Comité Stratégique
de la MISE 63

Bilan
des actions 2009
Programme 2010

3 mars 2010



Carte des contrats actuels



Faire émerger des MO collectives

- **Coordonner les actions nécessaires à la protection de l'environnement**
- **Mobiliser les acteurs de terrain pour réduire les rejets ponctuels ou diffus**
- **Aménager les cours d'eau pour anticiper et limiter les risques et les dégradations lors des crues**
- **Sensibiliser et créer un esprit de protection de l'environnement et prendre conscience de sa richesse patrimoniale**
- **Créer des emplois dans les zones rurales**
- **Inciter les financeurs à poursuivre leurs actions**

Comité Stratégique
de la MISE 63

Bilan
des actions 2009

Programme 2010

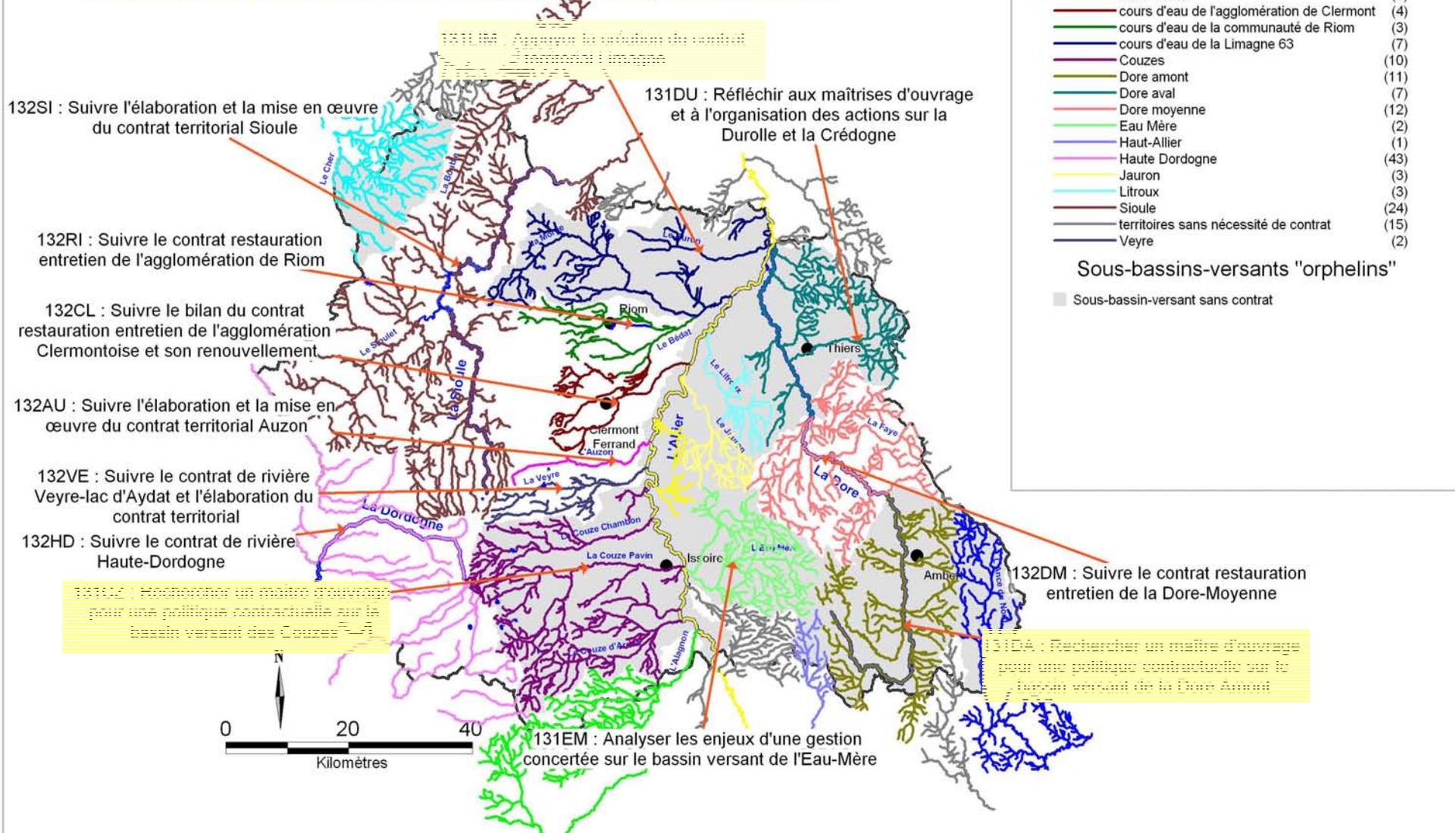
3 mars 2010



Faire émerger des MO collectives



Carte des actions de la MISE concernant la politique contractuelle



Accompagner financièrement les MO



Comité Stratégique
de la MISE 63

Bilan
des actions 2009

Programme 2010

3 mars 2010



| Thème | nombre dossiers | montant des travaux | financements AE |
|--------------------------------|-----------------|---------------------|-----------------|
| Milieus aquatiques | 67 | 1,67 M€ | 0,70 M€ |
| Industries | 7 | 0,29 M€ | 0,17 M€ |
| Agriculture | 13 | 0,50 M€ | 0,18 M€ |
| Assainissement | 110 | 12,56 M€ | 3,64 M€ |
| AEP | 44 | 6,25 M€ | 1,82 M€ |
| Politique territoriale | 4 | 0,42 M€ | 0,25 M€ |
| Etudes générales-communication | 14 | 1,08 M€ | 0,27 M€ |
| Total 2009 | 259 | 22,8 M€ | 7,00 M€ |

Financement des Agences de l'Eau sur le Puy de Dôme en 2009

Taux moyen de subvention 31%



Comité Stratégique
de la MISE 63

Bilan
des actions 2009

Programme 2010

3 mars 2010



Axe 2

La ressource en eau : répondre aux besoins

Action 21

Protéger les points de prélèvement AEP

Action 22

**Protéger les aires d'alimentation des 4
captages prioritaires**

Action 23

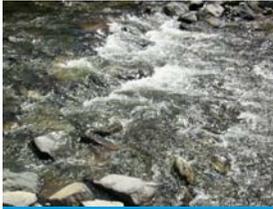
**Améliorer la qualité de l'eau vis-à-vis du
paramètre arsenic**

Action 24

Économiser l'eau utilisée pour l'AEP

Action 25

Anticiper la gestion de la rareté de la



Axe 2 : ressource en eau : répondre aux besoins

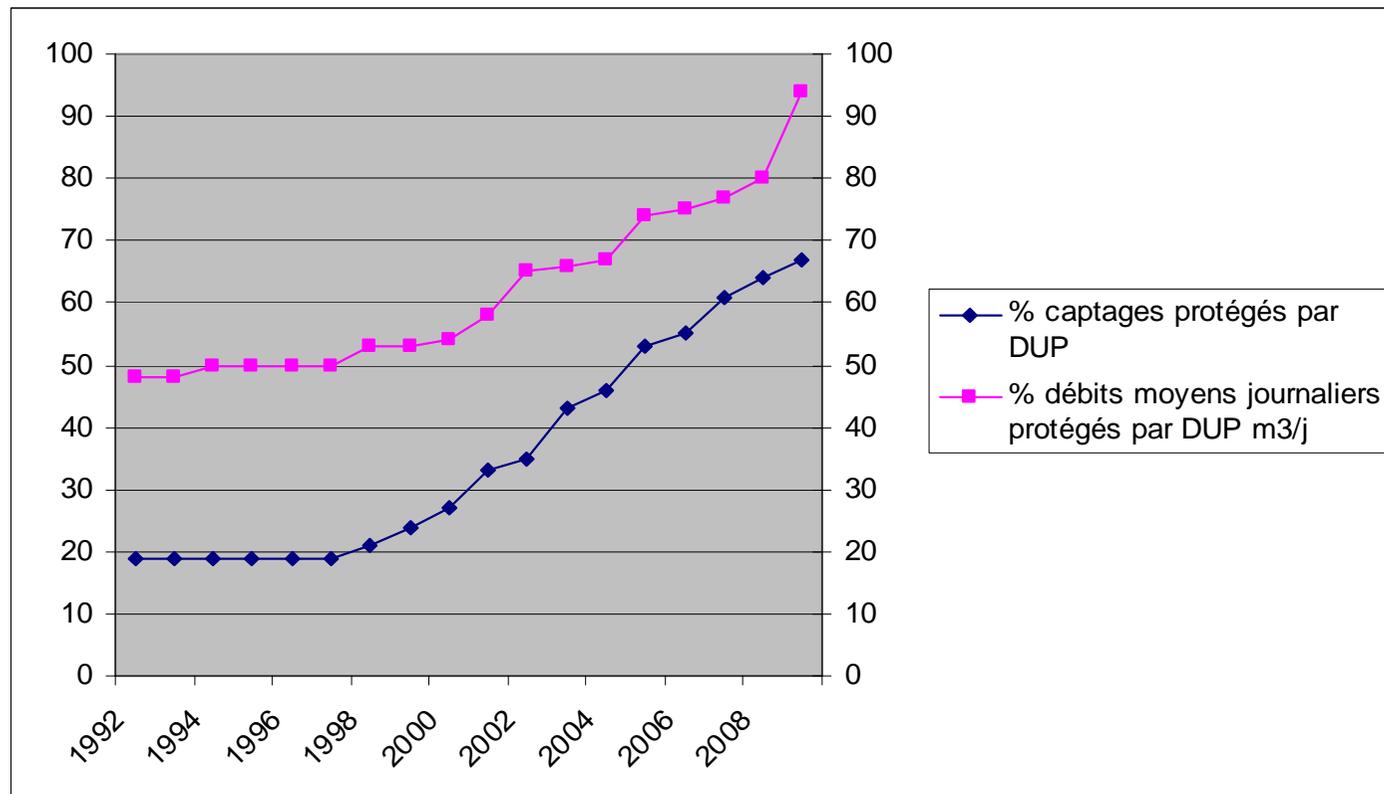
Avancement de la mise en œuvre des PPC

Comité Stratégique
de la MISE 63

| | Nombre d'ouvrages AEP | Nombre de captages protégés par DUP en 2009 | Nombre de captages protégés par DUP | % de captages protégés par DUP | % débits protégés par DUP |
|-------------------|-----------------------|---|-------------------------------------|--------------------------------|---------------------------|
| 31/12/2009 | 891 | 55 | 600 | 67,3 | 94 |

Bilan
des actions 2009
Programme 2010

3 mars 2010





Comité Stratégique
de la MISE 63

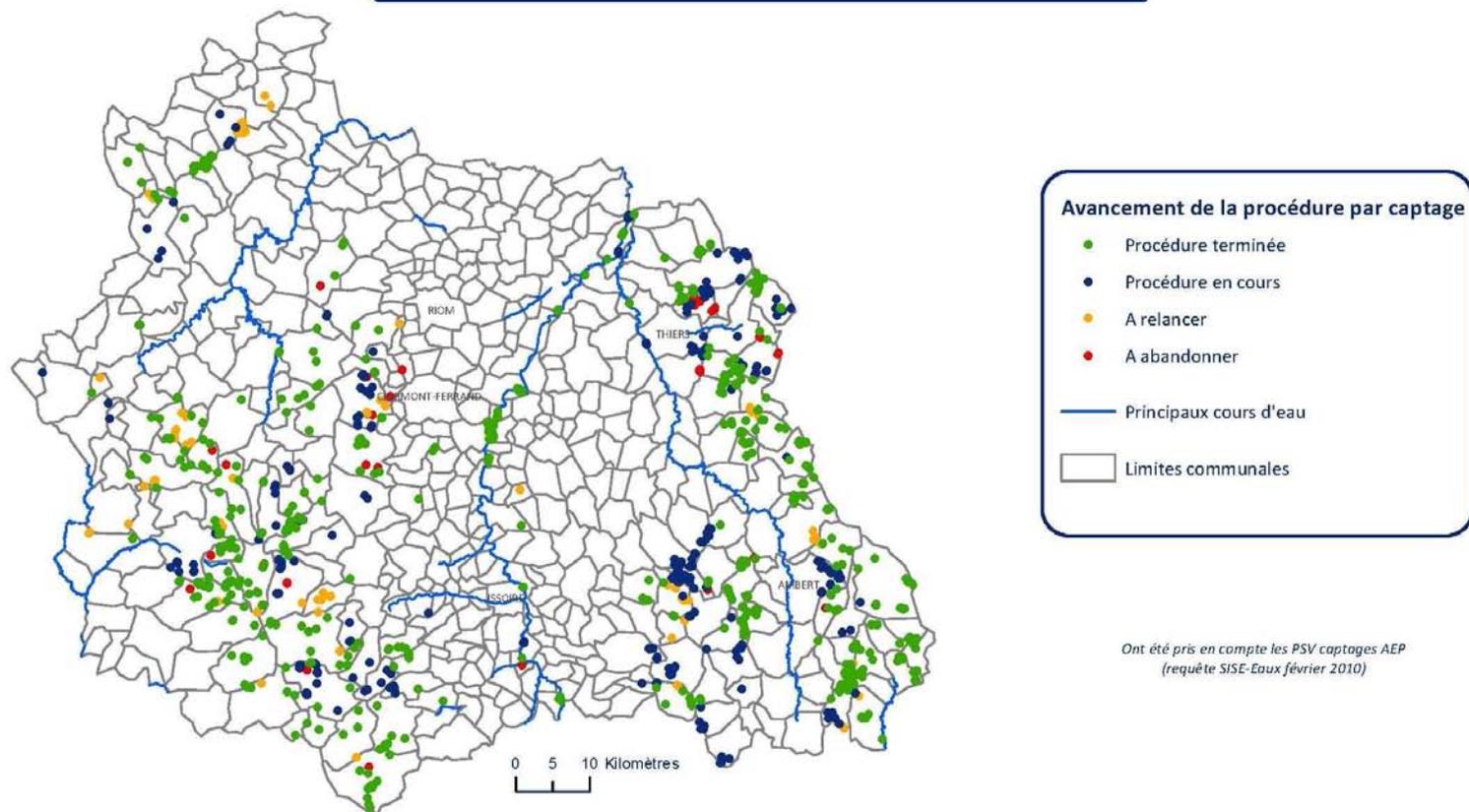
Bilan
des actions 2009

Programme 2010

3 mars 2010



ETAT D'AVANCEMENT DES PROCEDURES AEP



Source : DDASS63 santé environnement - SISE-Eaux / IGN ©
Réalisation : DRASS Auvergne / février 2010



Captages prioritaires (art 24 du Grenelle)

Puits de Vinzelles :

- 940 m³/j
- nitrates : 27 mg/l
- pesticides

Puits des Cotilles :

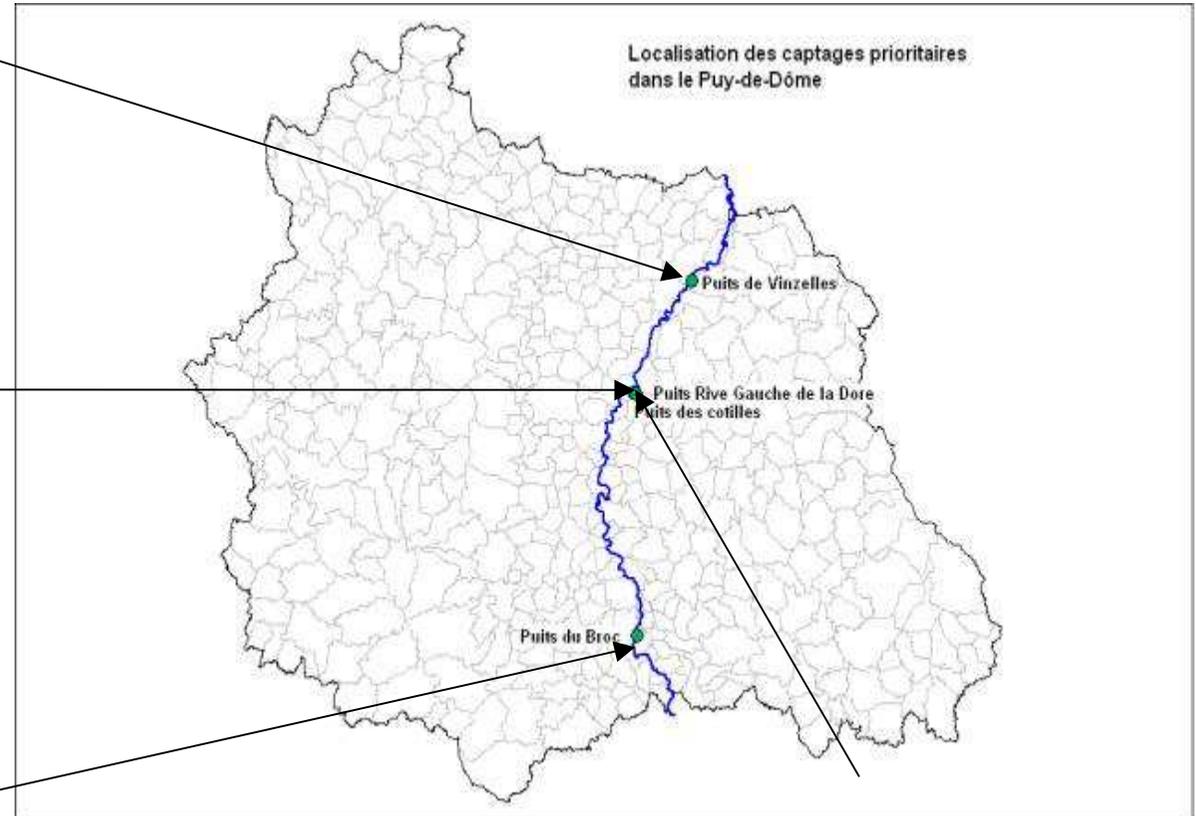
- 3212 m³/j
- nitrates : 11 mg/l
- pesticides

Puits du Broc :

- 1050 m³/j
- nitrates : 30 mg/l
- pesticides

Rive gauche de la Dore :

- 1860 m³/j
- nitrates : 17 mg/l
- pesticides



Comité Stratégique
de la MISE 63

Bilan
des actions 2009
Programme 2010

3 mars 2010



Arsenic dans les eaux destinées à la consommation humaine

| Situation | Population concernée fin 2006 | Population concernée fin 2007 | Population concernée fin 2008 | Population concernée fin 2009 |
|---|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Problème résolu | 2794 | 3195 | 64253 | 65141 |
| Solution définie – mise en œuvre en cours | 88187 | 89147 | 28275 | 27387 |
| Pas d'action engagée par la collectivité | 1547 | 186 | 0 | 0 |
| Totaux | 92528 | | | |

Comité Stratégique
de la MISE 63

Bilan
des actions 2009

Programme 2010

3 mars 2010





Comité Stratégique
de la MISE 63

Bilan
des actions 2009

Programme 2010

3 mars 2010



Axe 3

Améliorer et préserver la qualité des eaux

Action 31

Améliorer la qualité des eaux de baignade et
cyanobactéries

Action 32

Mettre en œuvre un programme d'action nitrate

Action 33

Mettre en conformité des agglomérations
d'assainissement

Action 34

Maîtriser les rejets de substances prioritaires

Action 35

Analyser les risques liés à des pollutions
industrielles actuelles ou passées

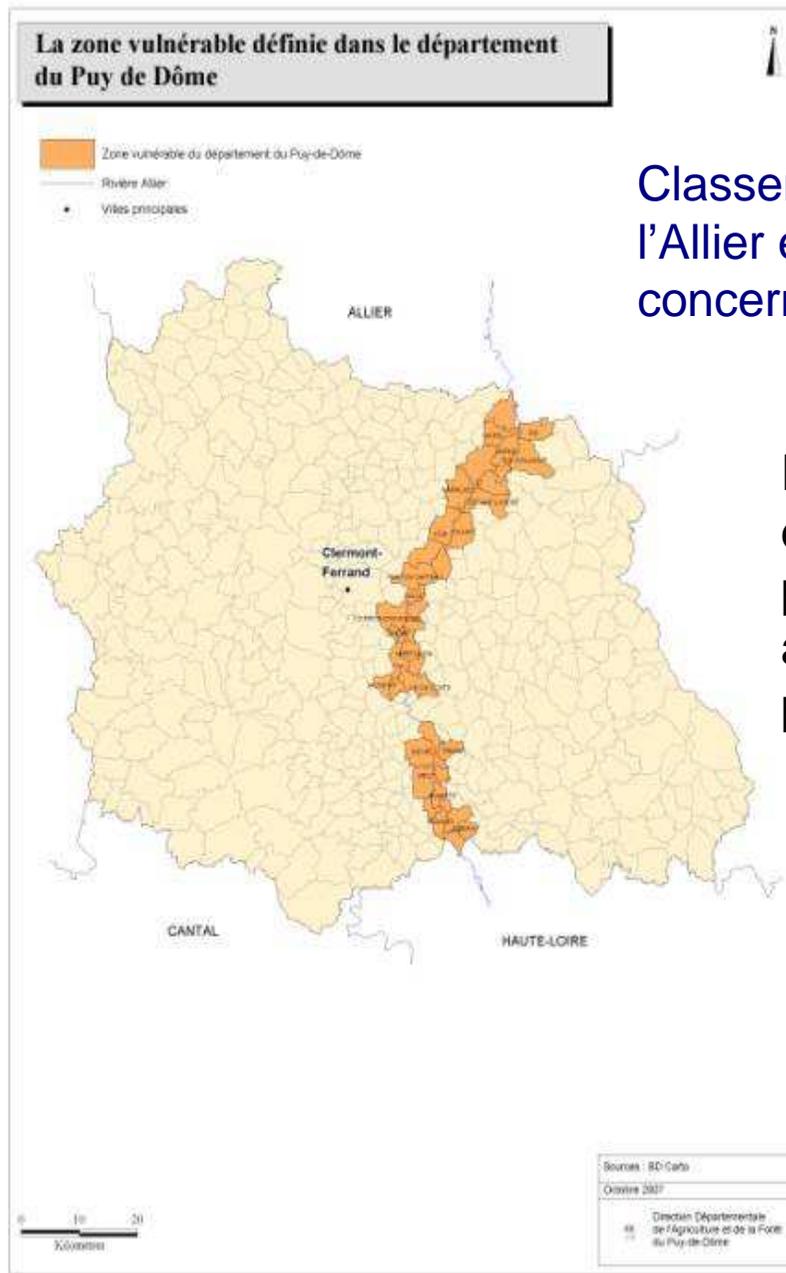


Comité Stratégique
de la MISE 63

Bilan
des actions 2009

Programme 2010

3 mars 2010



Classement de la nappe alluviale de l'Allier en zone vulnérable (41 communes concernées) en 2008

Élaboration d'un programme d'action visant à réduire les pollutions par les nitrates d'origine agricole adoptée par arrêté préfectoral du 24/7/2009

Mise en place par les agriculteurs

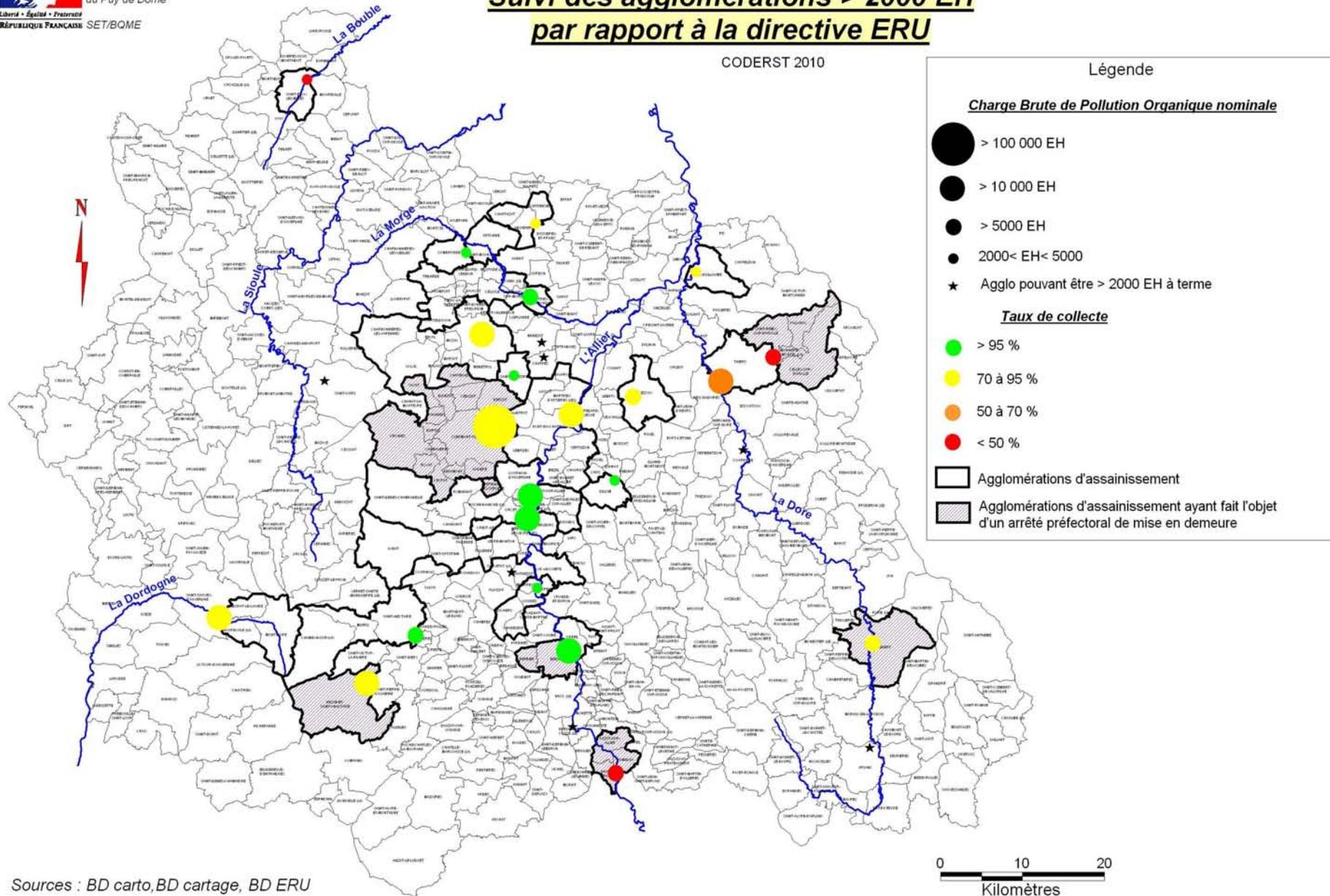
- Enregistrement des pratiques
- Raisonnement de la fertilisation azotée
- Période d'interdiction d'épandage
- Couverture des sols
- Bandes végétalisées, haies, prairies



Axe 3 : améliorer et préserver la qualité des eaux

Suivi des agglomérations > 2000 EH par rapport à la directive ERU

CODERST 2010





Comité Stratégique
de la MISE 63

Bilan
des actions 2009

Programme 2010

3 mars 2010

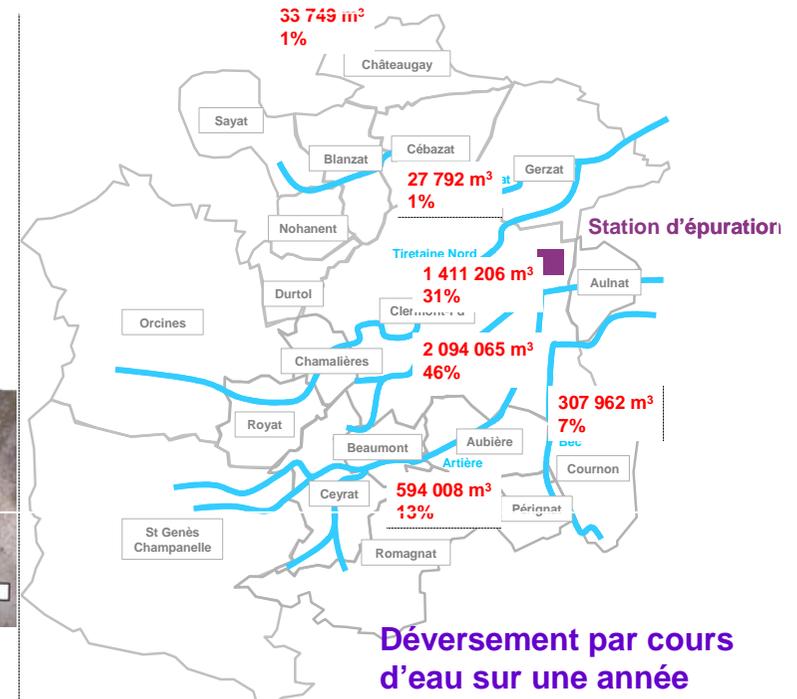
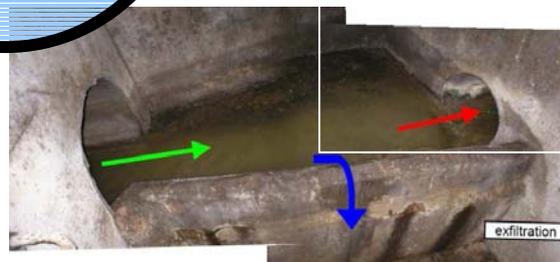
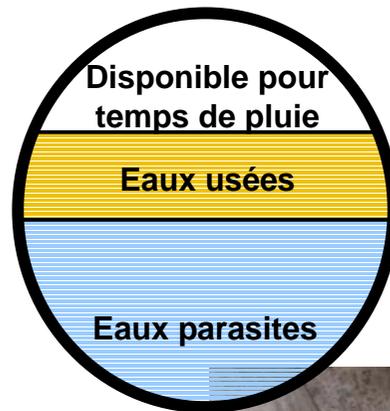


Une charge entrante à la station (200.000 EH temps sec) bien inférieure à celle qui devrait arriver (290.000 EH)

Des rejets directs par temps sec
en de multiples points
(déversement de réseaux, de
déversoirs d'orage et défauts de
branchement de particuliers)



Le volume d'eaux claires parasites
permanentes représente plus de
50% du volume traité





Axe 3 : améliorer et préserver la qualité des eaux

Conformité des agglomérations d'assainissement :
suivi des arrêtés de mise en demeure

Comité Stratégique
de la MISE 63

Bilan
des actions 2009
Programme 2010

3 mars 2010



| Agglo | Mises en demeure | Etat d'avancement |
|------------------------------|---|--|
| Ambert | 15/02/2008 programme de travaux au 30/04/08 | Le programme de travaux à fait l'objet d'un contrat avec l'AELB en date du 29/12/2009. Les travaux débiteront courant 2010, le temps de faire les appels d'offres. |
| Besse | 04/01/2008 programme de travaux au 31/03/08 | Le programme détaillé est achevé, ce dernier a fait l'objet d'une contractualisation avec l'AELB et d'un AP Complémentaire (CODERST du 22/01/2010). Les travaux prioritaires "ERU" sont prévus sur 2 ans : 2010/2011. |
| Brassac les mines | 04/01/2008 programme de travaux au 30/06/08 | Programme détaillé remis mais les travaux n'ont pas été engagés. |
| Clermont-Fd | 12/02/2008 programme de travaux au 30/11/09 | L'étude diagnostique de 2008/2009 touche à sa fin, Clermont-Co remettra le programme de travaux fin mars 2010, suite à une demande de report de délais. |
| Issoire | 04/01/2008 Mise en service STEP avant 31/05/08 Programme de travaux au 30/11/08 | Mise en service de la STEP en février 2008. Programme remis et contractualisé avec AELB. Une nouvelle étude diag est en cours, afin de finaliser un programme plus détaillé. Le SMA d'Issoire est devenu le SIREG, qui a pris la compétence de gestion de l'ensemble des réseaux. |
| Pérignat-les-Sarliève | 15/11/2007 Programme au 15/02/08 Fin travaux pour 31/12/10 | La commune est raccordée depuis fin octobre 2009 à l'agglomération d'assT de Clermont-Ferrand. |
| St-rémy sur Durolle | 04/01/2008 Programme de travaux au 30/06/08 | Le programme de travaux à fait l'objet d'un contrat avec l'AELB en date du 29/12/2009. Les travaux débiteront courant 2010, le temps de faire les appels d'offres. Les travaux concernent principalement les réseaux (2 premières années), et la remise aux normes de la STEP (projet d'une nouvelle unité). |

Recherche et réduction des substances dangereuses dans l'eau

Deuxième phase de l'action nationale
(**Circulaire du 5 janvier 2009**)

Objectif :

Disposer à l'**horizon 2013** des éléments pertinents permettant de compléter les prescriptions des AP des ICPE pour permettre d'atteindre les objectifs de bon état des eaux imposés pour **2015**

Déroulement :

Surveillance initiale : Campagne de **6 mesures** au pas de temps **mensuel** portant sur une liste de substances, déterminées a priori, en fonction des activités de l'établissement.

Surveillance pérenne : **Une mesure par trimestre pendant a minima 2 ans et demi** sur les substances réellement détectées dans les rejets du site et répondant à des critères définis dans la circulaire



Comité Stratégique
de la MISE 63

Bilan
des actions 2009

Programme 2010

3 mars 2010



Recherche et réduction des substances dangereuses dans l'eau

Actions DREAL 2009/2010

- Propositions d'APC imposant la surveillance initiale des **six mesures mensuelles pour tous les établissements IPPC** disposant d'une autorisation de rejet d'eaux industrielles
- Prescription d'obligation de la surveillance dans les nouveaux arrêtés d'ICPE ayant un rejet d'eaux industrielles
- Analyse des premiers rapports relatifs à cette surveillance initiale

| Etablissements sur le 63 | Total action | Réalisé en 2009 |
|--------------------------|--------------|-----------------|
| IPPC (2009/2010) | 24 | 11 |
| Autres (2011/2012) | 10 | 0 |
| total | 44 | 11 |

Comité Stratégique
de la MISE 63

Bilan
des actions 2009

Programme 2010

3 mars 2010





Comité Stratégique
de la MISE 63

Bilan
des actions 2009

Programme 2010

3 mars 2010



Malformation des goujons à l'aval de Vertolaye sur la Dore :

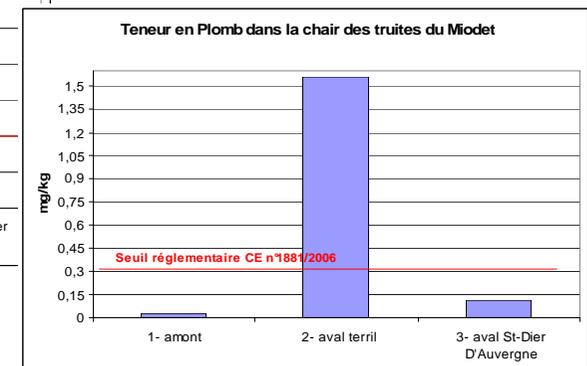
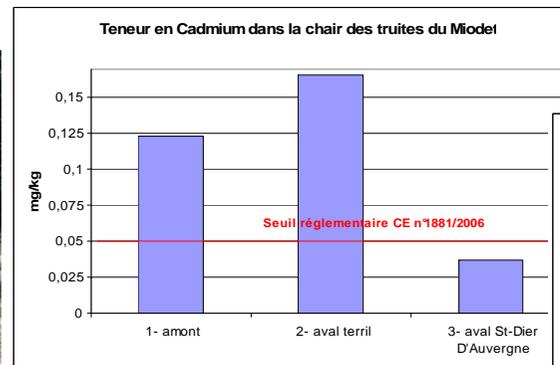
- ⇒ Interdiction de consommation sur 35 km (AP 23/5/08 et 15/10/09)
- ⇒ Étude en cours des causes et risques par l'INERIS

PCB dans sédiment et chair de poisson sur Sioule Aval :

- ⇒ Interdiction de consommation sur la Sioule à l'aval de Queille (AP 30/12/09)

Métaux lourds dans sédiment et chair de poisson à l'aval des anciens terrils :

- ⇒ Pêche et analyse de la chair de truites sur la Sioule et sur le Miodet en 2009
- ⇒ Interdiction de consommation à prévoir sur le Miodet





Comité Stratégique
de la MISE 63

Bilan
des actions 2009

Programme 2010

3 mars 2010



Axe 4

Les risques liés à l'eau : contribuer à la connaissance et à la prévention

Action 41

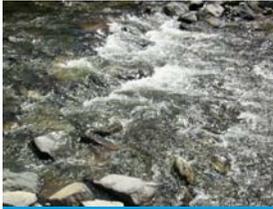
Gestion du risque inondation

Action 42

Limiter les impacts de l'imperméabilisation
par une gestion concertée des eaux pluviales

Action 43

S'assurer de la sécurité des digues et barrages



Comité Stratégique
de la MISE 63

Bilan
des actions 2009

Programme 2010

3 mars 2010



Axe 5

Les milieux aquatiques : progresser vers le bon état écologique

Action 51

**Assurer la continuité écologique sur les
cours d'eau classés**

Action 52

**Favoriser une hydroélectricité respectueuse
du bon état**

Action 53

Protéger les zones humides

Action 54

Réaliser l'inventaire des frayères



Axe 5 : milieux aquatiques

Aménagement des obstacles à la migration des poissons (Trame bleue art 29 du Grenelle, L432-6)

Comité Stratégique
de la MISE 63

Bilan
des actions 2009

Programme 2010

3 mars 2010



Inventaire fait pour l'essentiel (plus de 250 seuils non franchissables)

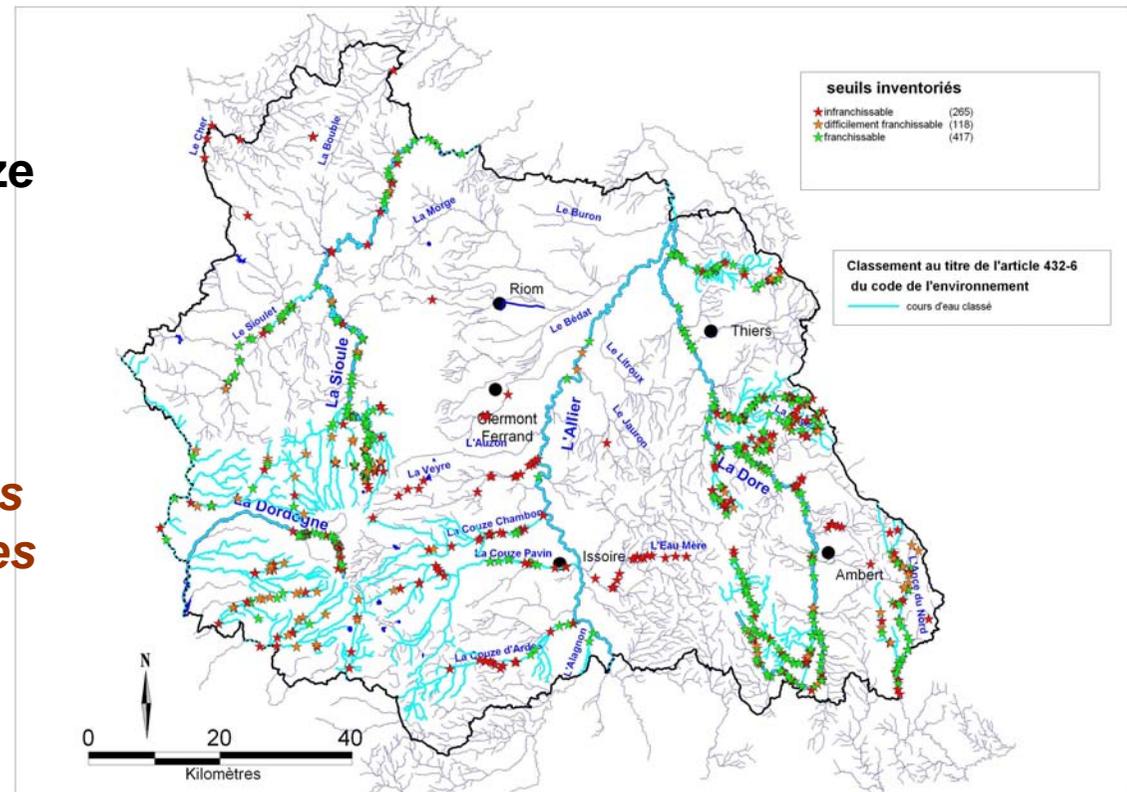
Information des propriétaires

Visite avec propriétaires et analyse alternatives

Relance pour obtention programme travaux

**Mise en demeure de
faire les travaux (2
début 2009 sur Couze
Chambon)**

***Nouvelles conditions
d'aides possibles des
Agences de l'Eau***





Comité Stratégique
de la MISE 63

Bilan
des actions 2009

Programme 2010

3 mars 2010



Axe 6

Informer et communiquer

Action 61

Acquisition et mise à disposition des données sur l'eau, les services publics et le milieu aquatiques

Action 62

Mise en place du système d'information sur les services publics d'eau et d'assainissement (SISPEA)

Action 63

Information des usagers sur les réglementations relatives à l'eau et les milieux aquatiques

Systeme d'information sur les services publics d'eau et d'assainissement

Un outil au service des citoyens

- Créé par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de décembre 2006.

- Une forte demande de transparence sur les services publics d'eau et d'assainissement (associations et particuliers)

- Un outil moderne d'information sur le fonctionnement des services d'eau et d'assainissement

| | | |
|--|---------|-------|
| Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service | 1 | unité |
| Montant des recettes liées à la facturation | 7978513 | € |
| Nature des ressources utilisées (part des eaux souterraines) | 100 | % |
| Montant financier des travaux engagés | 5404319 | € |

Indicateurs descriptifs

| Nom | Valeur | Unité | Fiabilité | Etat |
|-----------------------------------|--------|------------------|------------|-------------------------|
| Nombre d'habitants desservis | 138992 | hab | Non défini | Sans anomalie apparente |
| Prix du service au m ³ | 1,039 | €/m ³ | Non défini | Sans anomalie apparente |

Indicateurs de performance

| Nom | Valeur | Unité | Fiabilité | Etat |
|--|--------|----------------------|------------|-------------------------|
| Conformité microbiologique de l'eau au robinet | | % | Non défini | Non vérifié |
| Nombre de prélèvements en microbiologie | | unité | Non défini | Non vérifié |
| Nombre de prélèvements non conformes en microbiologie | | unité | Non défini | Non vérifié |
| Conformité physico-chimique de l'eau au robinet | | % | Non défini | Non vérifié |
| Nombre de prélèvements en physico-chimie | | unité | Non défini | Non vérifié |
| Nombre de prélèvements non conformes en physico-chimie | | unité | Non défini | Non vérifié |
| Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable | 90 | unité | Non défini | Sans anomalie apparente |
| Rendement du réseau de distribution | 82,2 | % | Non défini | Sans anomalie apparente |
| Volumes non comptés | 13,2 | m ³ /km/j | Non défini | Sans anomalie apparente |
| Pertes en réseau | 12,8 | m ³ /km/j | Non défini | Sans anomalie apparente |
| Renouvellement des réseaux d'eau potable | 1,4 | % | Non défini | Sans anomalie apparente |
| Protection de la ressource en eau | 60 | % | Non défini | Sans anomalie apparente |
| Montant des actions de solidarité | | €/m ³ | Non défini | Non vérifié |
| Fréquence des interruptions de service non programmées | 3,9 | nb/1000us | Non défini | Sans anomalie apparente |
| Respect du délai contractuel de branchement des nouveaux abonnés | 100 | % | Non défini | Sans anomalie apparente |
| Durée d'extinction de la dette de la collectivité | 20 | an | Non défini | Sans anomalie apparente |
| Taux d'impayés sur les factures d'eau | | % | Non défini | Non vérifié |
| Taux de réclamations | 1,2 | nb/1000us | Non défini | Sans anomalie apparente |



Comité Stratégique de la MISE 63

Bilan des actions 2009

Programme 2010

3 mars 2010



Mise en œuvre de SISPEA : démarche proposée

- Sensibiliser les 60 collectivités les plus importantes (représentant 80 % de la population en eau potable, 60 % en assainissement collectif) :
 - Entretien et suivi individualisés
 - Relances régulières

- Pour les 400 autres collectivités du Puy-de-Dôme
 - Courrier d'information et de rappel de l'obligation d'établissement du RPQS
 - Participation à diverses réunions délocalisées, ex :réunions cantonales, conseils communautaires...
 - Identifier les référents locaux au sein des collectivités pour permettre un entretien et une assistance technique ultérieurs (pose de compteurs, etc)
 - Un référent pour l'animation et la maîtrise de l'outil
 - Des actions s'appuyant sur la complémentarité des différents services et agences de la DDT
 - Une interaction avec d'autres administrations
 - Préfecture pour sensibilisation des collectivités
 - DDASS/ARS pour les indicateurs qualité des eaux distribuées



Comité Stratégique
de la MISE 63

Bilan
des actions 2009

Programme 2010

3 mars 2010



Information des usagers sur la réglementation relative à l'eau et aux milieux aquatiques

Comité Stratégique
de la MISE 63

Bilan
des actions 2009
Programme 2010

3 mars 2010





Comité Stratégique
de la MISE 63

Bilan
des actions 2009

Programme 2010

3 mars 2010



Axe 7

Renforcer les actions de la police de l'eau et des milieux aquatiques

Action 71

**Élaborer et mettre en œuvre une
politique de contrôle « eau et nature »**

Action 72

**Élaborer et mettre en œuvre une politique de
suivi des infractions**

Action 73

**Instruire et régulariser les installations,
ouvrages, travaux et aménagement ayant un
impact sur l'eau**

**Un programme de contrôle commun ONEMA-ONCFS-DDT
étendu à l'eau et la biodiversité, associant les autres services de l'État**

Un travail de rapprochement ONEMA-ONCFS-État

Le Puy-de-Dôme, un des 13 départements pilote

Lien renforcé avec le parquet

Rencontre annuelle

Mise en œuvre de la transaction pénale (pour eau et pêche)

Projet de convention État-Parquet-ONEMA-ONCFS

Plus de 200 sites contrôlés en 2009

Eau

Contrôle des ouvrages/installations existants : *ystème d'assainissement, micro-centrale, plan d'eau, ZAC*

Contrôle des activités : *épandage, rejets (lactoserum, ...), travaux en cours d'eau, drainage*

☞ **69 rapports de constatation ou PV**

☞ **56 rapports de visite précisant les améliorations à apporter**

Nature et chasse

Contrôle des établissements/parcs/élevage : 36

Contrôle des pratiques : *vérification du respect de la réglementation de la chasse, circulation des véhicules à moteur*

Lutte contre le braconnage : *saumon, anguille, grenouille, grand gibier, ..*

☞ **84 procédures dont 25 pour délit**

☞ **33 timbres amende**

Comité Stratégique
de la MISE 63

Bilan
des actions 2009

Programme 2010

3 mars 2010





Comité Stratégique
de la MISE 63

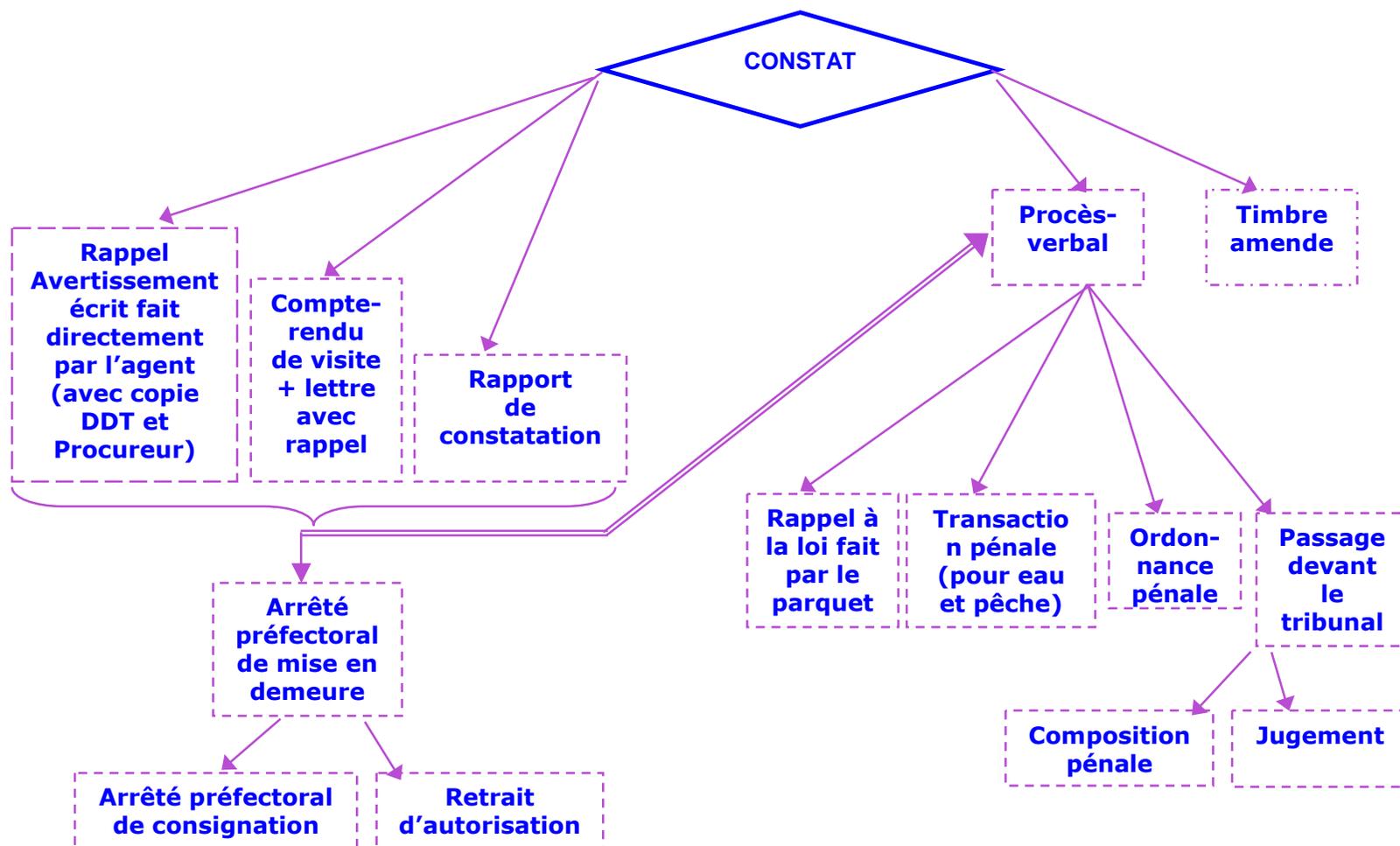
Bilan
des actions 2009

Programme 2010

3 mars 2010



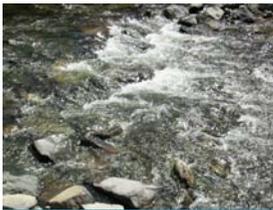
Suites données aux contrôles et constatations



Objectifs premiers dans le domaine de l'environnement

supprimer la source de nuisance, réparer les dommages

La Cour des comptes déplore la faiblesse des sanctions émises :
seulement 1% des contrôles donnent lieu à une sanction



Comité Stratégique
de la MISE 63

Bilan
des actions 2009

Programme 2010

3 mars 2010



**Merci pour
votre
attention**

